

En bref

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 712

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Mauvais point romand

Comme à chaque tournant d'année, l'UBS vient d'offrir son traditionnel «Guide des actions suisses», rédigé comme d'habitude sur la base des indications disponibles à fin septembre. Peu de nouveautés dans la livraison 1983, sinon trois sociétés récemment introduites à la cote: Autophon, spécialisée dans la technique des (télé)communications (379 millions de francs de ventes en 1982), Jacobs-Suchard, groupe résultant de la plus grosse fusion des premières années 80 (4066 millions) et Walter Rentsch SA, entreprise jusqu'ici strictement familiale du secteur des machines de bureau (81 millions). Une seule disparition à signaler: celle de la SIP de Genève, dont les actions au porteur, qui traînent depuis des mois aux alentours de leur valeur nominale, n'ont décidément pas de quoi appâter les investisseurs auxquels le Guide est destiné. Et retoc pour l'industrie romande.

OLLON

L'exemple du fluor

Déchets radioactifs: Ollon ne cédera pas... Alors que le Conseil d'Etat vaudois vient de donner l'assurance officielle qu'une consultation populaire serait organisée sur le sujet, la défense des communes concernées par les dépôts de déchets moyennement et faiblement radioactifs se poursuit, du point de vue scientifique, suivant deux axes.

D'une part un bureau d'ingénieurs zurichois, le bureau Oekos qui, comme son nom l'indique, ne fait que peu concurrence à Elektrowatt, procède à l'analyse des rapports fournis par la Cedra (Coopérative nationale pour l'entreposage des déchets

radioactifs): les calculs de risques sont repris, toutes les affirmations passées au crible, la littérature scientifique concernant ce problème suivie d'aussi près que possible.

D'autre part le site du bois de la Glaive, sur la commune d'Ollon, a été réétudié du point de vue géologique et, là aussi, toute la littérature consciencieusement fouillée.

Le bureau Oekos a déposé un rapport préliminaire qui n'est pas encore public, mais le comité d'Ollon en a révélé quelques points forts. Il en ressort, en gros, que les gigantesques travaux prévus à Ollon et ailleurs sont totalement démesurés par rapport à certaines lacunes de nos connaissances concernant ces déchets. Et que ces travaux ne feront pratiquement pas progresser nos connaissances globales sur le problème. Les auteurs semblent se plaindre également des structures mises en place pour mener à bien ces études.

Le rapport géologique a été déposé depuis déjà un certain temps, mais son contenu n'a pas encore été divulgué. Il eut été intéressant d'établir des études similaires sur les sites de Oberbuenstock et de Mesocco: impossible, faute de temps et d'argent... La démarche que patronnent les citoyens de ces communes est finalement en tous points identique à celle des arboriculteurs valaisans lors de l'histoire du fluor: casser le monopole de l'information. Celui qui détient l'information à lui seul peut raconter n'importe quoi sans craindre la contradiction. Et la pratique a montré qu'il ne s'en prive pas. Sur le plan politique, il faudra sérieusement réfléchir à ce problème qui va devenir d'autant plus aigu que la technique (informatique surtout) va de plus en plus conditionner notre vie.

Des bureaux «alternatifs», comme Oekos, deviendront absolument indispensables au bon fonctionnement de notre démocratie.

EN BREF

Service civil: dans «Forum» (édité par le Cartel suisse des associations de jeunesse — adresse utile: c.p. 3318, 3000 Berne 7), un petit dossier fort bien

fait sur l'initiative pour un authentique service civil, et notamment deux pages sur les expériences hollandaises en la matière.

*

A propos du refus du socialiste Achille GrosPierre d'accepter la présidence du Conseil national en 1927, à la place du candidat officiel Robert Grimm, dont les partis bourgeois ne voulaient pas (cf. DP 711), Paul A. Meylan nous fait part de cette petite note personnelle qui éclaire ce point d'histoire: «... Robert Grimm était considéré par les partis bourgeois comme un personnage particulièrement dangereux. Cela du fait d'un voyage en Russie. Il en était revenu presque revêtu de la peau du plus sinistre des bolchéviks! Je me souviens très bien d'une pétition, largement répandue, et que j'avais refusé de signer; elle demandait au National de ne pas appeler Robert Grimm à sa présidence — cela, bien entendu accompagné d'une campagne de presse solidement orchestrée pour l'empêcher de devenir le premier citoyen du pays. Quant à Achille GrosPierre, secrétaire central FOMH, il n'a pas voulu entrer dans le jeu bourgeois, d'où son refus.»

*

Né en 1959, le plus jeune parlementaire fédéral, Markus Ruf, côtoie aux Chambres fédérales des élus qui étaient déjà parlementaires en 1959, MM. Debétaz et Dafflon, et des élus de 1963 qui étaient candidats en 1959, MM. Hubacher, Thévoz et Wagner.

*

Les forêts de la principauté du Liechtenstein sont aussi menacées. Est-ce la raison d'une mesure prise par le gouvernement princier et qui entrera en vigueur le 1^{er} mars 1984? Les abonnements de parcs et les billets du réseau d'autos postales bénéficieront d'une réduction de 30% pour encourager l'utilisation des transports publics (on sait que le chemin de fer joue un rôle très faible dans ce pays voisin). Si cette première étape était couronnée de succès, d'autres décisions faciliteraient ensuite le passage des utilisateurs des véhicules individuels aux véhicules publics.